



Élection des représentants du personnel au
Conseil d'Administration de l'INSERM mandat 2017- 2021
Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

**Faire entendre la voix des personnels au Conseil d'Administration,
c'est voter massivement, c'est voter SNTRS-CGT !**

Le Conseil d'Administration (CA) est la seule instance décisionnelle chargée de voter le budget de l'organisme, son rapport d'activité annuel, les éventuels changements des textes juridiques gérant l'Institut, les actions de partenariats avec différents acteurs (universités, entreprises, autres organismes, associations de malades). Le CA comprend 6 élus des personnels (3 chercheurs et 3 ITA) ainsi que les représentants de la Direction Générale de l'Inserm, du CNRS, de la CPU (Présidents des Universités), des Ministères de tutelle (Enseignement Supérieur et Recherche, Santé, Budget), des associations de malades et quelques personnalités nommées dont des représentants des industries pharmaceutiques.

Il est primordial que les élus des personnels soient porteurs de leurs revendications, tant pour les chercheurs que pour les ITA.

Arrêtons de subir !

L'Inserm va mal !

L'institut est malade de l'austérité

Depuis des années, les moyens de fonctionnement alloués par l'Inserm à ses laboratoires ne cessent de se réduire. Le budget 2017 contribuera à aggraver la situation. La recherche de financements indispensables pour fonctionner est devenue l'obsession des laboratoires. L'existence des unités de recherche et de leurs équipes est étroitement dépendante de leurs capacités à décrocher des contrats qui sont pour la plupart liés à thèmes finalisés.

Le nombre de postes au recrutement d'IT et de chercheurs est insuffisant. Alors que les besoins de recherche ne cessent d'augmenter, le nombre de chercheurs statutaires diminuent depuis 2009.

L'Institut est malade de la précarité

40% des personnels de l'Inserm sont des précaires. Pour la très grande majorité d'entre eux, l'Institut ne leur offre aucune perspective de recrutement. Pour ne pas avoir à les CDIser, l'Institut les envoie à Pôle Emploi au bout de trois ans. L'Inserm se débarrasse même des précaires qui ne sont éligibles ni aux Examens Professionnels Réservés ni à la CDIation au grand dam des laboratoires qui

perdent des scientifiques, leurs compétences et leurs savoir-faire.

L'Institut est malade de l'absence de démocratie

La Direction de l'Institut a redéfini le périmètre des CSS sans aucune concertation avec les instances scientifiques et ce malgré la protestation des présidents de commissions. De même, elle a redéfini, sans débat, la composition du Conseil Scientifique (CS). Un « board » de scientifiques, essentiellement étrangers choisis par le PDG, viendra « épauler » le CS dans ses réflexions. C'est le PDG qui nomme maintenant le président du Conseil Scientifique.

Les instances scientifiques perdent leur indépendance et sont marginalisées, car la communauté scientifique n'a plus son mot à dire. C'est la Direction qui, avec quelques experts choisis par elle, décide des choix scientifiques. C'est ainsi qu'elle a décidé, seule, des trois programmes transversaux (microbiote, vieillissement, variabilité génomique), des Accélérateurs de Recherche Technologique, du projet AccTion, dédiés à l'accélération du développement thérapeutique d'innovations jusqu'en clinique, de preuve de concept chez l'homme.

L'Institut est malade de l'absence de liberté de recherche

Toute la recherche publique est enchâssée dans les 10 défis sociétaux de la stratégie nationale de recherche qui ont pour but de « *stimuler l'écosystème d'innovation et apporter une réponse R&D adaptée à chaque grand défi sociétal identifié en fonction des retombées économiques qu'ils pourront générer* ». A l'Inserm, cela conduit à tout ramener à l'innovation thérapeutique. Quelques îlots de haut niveau seront préservés, mais insuffisants pour conserver le tissu nécessaire de recherche fondamentale permettant d'assurer, à l'avenir, sa traduction en innovations technologiques et industrielles.

L'Institut est malade d'une technocratie stérilisante

Alors que les réformes étaient censées simplifier le système de recherche, ce dernier n'a jamais été aussi compliqué avec ses empilements de strates administratives qui condamnent les scientifiques à passer la plupart de leur temps à rédiger des rapports et à répondre à des appels d'offre. Le financement quasi exclusif de la recherche sur contrats a entraîné une hypertrophie du travail administratif dans les Délégations Régionales.

L'Institut est malade de l'organisation managériale

Depuis le Pacte pour la Recherche de 2006, c'est la logique du privé qui s'est imposée : celle de la mise en compétition systématique à tous les niveaux. L'idéologie de « l'excellence » est celle de l'exclusion de ceux qui ne sont pas ou plus assez « compétitifs ». Elle induit une épuisante course sans fin qui génère une dégradation de l'ambiance et la perte de la solidarité dans les laboratoires.

Les termes « objectifs » et « performance », qui étaient confinés au milieu sportif et à l'entreprise privée, sont devenus ceux de la recherche publique de l'Inserm. Ce qui renforce le pouvoir de la hiérarchie. L'autoritarisme de nombreux cadres a pour conséquence un accroissement du mal être,

de la souffrance au travail pour beaucoup d'agents. Le nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, en renforçant le poids de la hiérarchie dans le montant des primes des ITA, va dégrader encore plus l'ambiance des collectifs de travail.

L'Institut est malade de l'effacement de son d'identité

L'organisation territoriale de la recherche autour des universités et des ComUE a affaibli les organismes nationaux de recherche. Leur recherche doit être maintenant intégrée à celle des universités. La vie des laboratoires de l'Inserm dépend des universités qui les hébergent. La Direction de l'Inserm accompagne leurs décisions. Qu'importe que cela brise des cohérences scientifiques, rompent des liens entre la recherche et la clinique.

Sur les plateformes dirigées par des responsables extérieurs à l'Institut, les personnels Inserm se sentent le plus souvent délaissés pour leur promotion, leur carrière.

L'Institut est malade de la déqualification du travail

Les salaires sont indignes de la qualification des personnels et de leur engagement professionnel. Les primes moyennes pour les IT sont 3 fois plus faibles que la moyenne des primes des fonctionnaires des autres ministères. Quant à celles des chercheurs, c'est une honte ! Les carrières de tous sont quasiment bloquées.

Les personnels ne peuvent pas subir indéfiniment une politique qui ne cesse de dégrader les conditions de travail, de réduire les perspectives d'emplois et qui ne peut mener qu'au déclin.

Les élections au Conseil d'Administration, seule instance décisionnelle de l'organisme, donnent l'occasion aux personnels de l'Inserm de dire aussi bien à la Direction Générale qu'au pouvoir politique : « Cela suffit ! ».

Voter pour le SNTRS-CGT, c'est agir

- pour maintenir et développer l'Inserm dans sa mission de service public de recherche,
- pour mettre un terme à la précarité, aux pertes de compétences, à la déstabilisation des laboratoires et de l'administration.

Bilan de l'élu sortant SNTRS CGT au Conseil d'Administration, Jean KISTER :

En tant qu'élu sortant du SNTRS CGT lors du mandat 2013-2017, je me suis fait un point d'honneur à être présent à toutes les réunions du Conseil d'Administration et à vous rendre compte des débats. Durant cette période, les budgets de l'Inserm ont été marqués par l'austérité pour les postes et les moyens des laboratoires.

28 mars 2013 : Intervention pour la prise en compte des CDD multi-employeurs pour la CDIisation des précaires.

6 juin 2013 : Déclaration dénonçant la loi ESR (loi Fioraso) instaurant les COMUE et l'HCERES.

Seul élu à voter contre la note sur les unités (plus de durée de mandat, formations « ad hoc » non évaluées, ...).

3 octobre 2013 : Intervention pour demander que les personnels soient associés aux 50 ans de l'Inserm en 2014.

5 décembre 2013 : Vote contre le budget 2014 (pas de création emploi, diminution dotation aux unités, baisse crédits ANR).

27 mars 2014 : Vote contre le Budget rectificatif 2014 (abstention SNIRS).

10 juin 2014 : Vote contre la participation de l'Inserm dans 4 COMUE (abstention SNIRS). Départ d'A Syrota.

9 octobre 2014 : Nouveau PDG Yves Lévy. Demande d'information sur le partenariat public-privé liant l'Inserm à Sanofi et à des entreprises allemandes à Strasbourg (plate-forme FGATC).

11 décembre 2014 : Rassemblement intersyndical devant le siège de l'Inserm à l'occasion du vote du budget 2015 (moins de postes IT et chercheurs au recrutement) : vote contre.

Nouveaux périmètres des Instituts Thématiques élaborés sans concertation avec les instances scientifiques : vote contre (abstention SGEN et vote pour SNIRS).

26 mars 2015 : Demande d'information sur le déménagement de la Délégation de Bordeaux reporté.

11 juin 2015 : Demande de mesures d'accompagnement pour les personnels lors du passage à la nouvelle version du logiciel Safir.

3 décembre 2015 : Plan Stratégique 2016-2020, outre une orientation de la politique de l'Inserm vers la recherche purement appliquée, président du CS nommé par le PDG et non plus élu. Vote contre (abstention SNIRS et SNCS).

Evolution des CSS 2016-2021, diminution du nombre des CSS passant de 9 à 6. Vote contre (abstention SNCS, vote pour SNIRS).

Budget 2016 (toujours sans création de postes et sans augmentation des crédits) : vote contre (vote pour SNIRS).

9 juin 2016 : Contrat d'objectifs et de performance 2016-2020, consistant à une mise en œuvre du plan stratégique : vote contre (abstention SGEN).

Recapitalisation de 2 SATT, conséquence d'une mauvaise gestion contraire à la défense des droits de propriété intellectuelle des chercheurs Inserm : vote contre.

6 octobre 2016 : Déclaration sur budget 2017 de la recherche dont l'augmentation annoncée ne servira qu'à financer les mesures salariales de la Fonction Publique (point d'indice, PPCR, Rifseep), sans augmentation des moyens pour les laboratoires et sans création de postes !



Les propositions du SNTRS CGT :

Pour des carrières attractives dans la recherche

Nous voulons une revalorisation des professions de travailleurs scientifiques qui passe par :

- une augmentation significative des rémunérations pour rattraper la perte du pouvoir d'achat
- une revalorisation des primes au même niveau que le reste de la fonction publique
- une revalorisation et un déblocage des carrières.

Pour des emplois statutaires stables, garantie de l'indépendance de la recherche

L'Inserm est l'organisme de recherche avec le taux le plus élevé de précarité (40% !) Si on ne propose pas un avenir aux jeunes scientifiques, on hypothèque l'avenir de la recherche biomédicale en France. Nous demandons la mise en place :

- d'un plan de titularisation de tous les précaires de l'Inserm travaillant sur des fonctions pérennes,
- d'un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires chercheurs et ITA.

Pour des moyens permettant une recherche de haut niveau

La recherche a besoin de stabilité, les laboratoires ne peuvent vivre sans crédits récurrents conséquents. Les laboratoires et leurs personnels doivent être assurés de la stabilité et des moyens nécessaires pour mener les projets de recherche dont ils ont la responsabilité. C'est pourquoi il n'est pas possible de faire du financement sur projets le mode principal de financement de la recherche.

Pour cela, il faut que le financement de la recherche à l'Inserm s'inscrive dans le cadre d'une **augmentation du financement de l'ensemble de la recherche publique pour atteindre l'objectif de 1% du PIB**. Ces moyens doivent être **consacrés au financement récurrent des laboratoires et à la création des postes statutaires**.

Pour des structures démocratiques

Nous voulons une recherche libérée des seules contraintes de l'innovation et du transfert. Nous voulons que la communauté scientifique soit respectée, que **les instances scientifiques soient des instances indépendantes** et ne soient pas réduites à des chambres d'enregistrement des décisions du PDG.

Listes présentées par le SNTRS-CGT

Collège 1 (Chercheurs) :				
Nom	Prénom	Corps	Labo	Site
1) DABIRE	Hubert	CR1	U955	Créteil
2) DEMARQUE	Michael	CR1	UMR9197	Saclay
3) ANEGON	Ignacio	DR1	U1064	Nantes
4) LOUIS	Bruno	CR1	U955	Créteil
5) THONNEAU	Patrick	DR2	EA3684	Toulouse
6) COURTIN	Françoise	CR1	U1124	Paris

Collège 2 (ITA) :				
Nom	Prénom	Corps	Labo	Site
1) GALLINA-MULLER	Claudia	IE2	DSI	Nancy
2) FERRARI	Patricia	AI	CAES	Bicêtre
3) LAGRANGE	Dominique	IEHC	U1043	Toulouse
4) MINARY	Patrick	TCS	DR	Montpellier
5) TORRES	Magali	IE2	U1090	Marseille
6) ZOUIOUECH	Agathe	IE1	U964 IGBMC	Strasbourg

VOTEZ pour les listes SNTRS CGT complètes, sans ratures, ni changements !

Date limite de réception des votes : Mercredi 14 Décembre 2016